

CONCOURS D’AFFICHES

“FÊTE DU PICODON 2023”

1. Objet :

Concours, réservé aux amateurs, de conception d’affiche d’annonce publicitaire pour l’événement et de prospection générale. Cette fête célèbre depuis 50 ans le Picodon (petit fromage de chèvre A.O.C), autour d’un marché régional reconnu, d’un espace créateurs et métiers d’art, d’animations de rue et de concerts ou spectacles.

Attention : il s’agit de concevoir l’affiche de la fête 2023, et non pas celle de 2022.

2. Thème proposé :

FÊTE DU PICODON et autres fromages de chèvres

3. Impératifs de conception :

Toutes techniques d’exécution (couleur ou monochrome) sont acceptées tant qu’elles soient compatibles avec les techniques de reproduction (l’usage de couleurs fluorescentes ou métalliques est déconseillé).

Doivent apparaître impérativement les mentions suivantes :

Fête du Picodon et autres fromages de chèvre

16 juillet 2023

à Saoû, Drôme

Programme détaillé : www.fetedupicodon.com

Facebook : [fetedupicodon](https://www.facebook.com/fetedupicodon)

NOTA : Les suppléments de texte sont autorisés. Le petit logo Facebook peut être mis à la place du mot “Facebook”

Format : 30x60 cm ou 60x30 cm.

NOTA : il s’agit d’une affiche publicitaire, le texte doit être lisible et doit accrocher sinon séduire les passants. Toute affiche ne respectant pas le cahier des charges sera hors-concours. Enfin il sera porté une grande attention à la recherche d’une idée dans la conception de l’affiche.

4. Envoi des projets :

Les projets doivent être remis ou envoyés par la poste, bien protégés, **avant le vendredi 8 juillet 2022** à :
Concours Picodon, Office de Tourisme, 7 place de l’église, 26400 Saoû

Il ne sera pas fait de renvoi postal des oeuvres. Les auteurs devront venir les récupérer au village après le concours.

Les fichiers envoyés par mail ne sont pas pris en compte, l’oeuvre doit être l’original ou une copie déjà imprimée par vos soins. Le format d’impression peut être plus petit que l’affiche finale tant que les proportions sont respectées.

NOTA : merci de vous conformer scrupuleusement à l’article suivant pour respecter l’anonymat des participations pour l’élection.

5. Sélection des projets :

Deux catégories : Enfants (14 ans et moins) et Adultes (15 ans et plus).

Afin d’assurer l’objectivité des jurés en respectant l’anonymat des participants, chaque projet portera au verso le nom de la catégorie et un pseudonyme d’identification. Ce même pseudonyme sera inscrit sur une enveloppe fermée, neutre et opaque, contenant les « nom, prénom, adresse, mail et n° de tel » de l’auteur.

NOTA : maximum de 2 projets par participant.

6. Le Jury :

Le **dimanche 17 juillet 2022**, durant toute la journée de la fête du Picodon, les projets seront exposés à Saoû, et les visiteurs pourront désigner, par vote dans une urne, l'affiche qui a leur préférence. Le dépouillement de l'urne, à 17h, permettra d'identifier 5 affiches finalistes dans la catégorie Adultes, et 2 dans la catégorie Enfants.

Le Conseil d'Administration du Comité de la Fête du Picodon désignera, parmi les 5 affiches adultes, celle qui représentera officiellement la Fête en 2023.

Nota : Les organisateurs du concours se réservent le droit de changer la date d'exposition et de vote si la situation sanitaire de la France, liée à la crise du Covid-19, ne permet pas de se réunir en nombre sur la voie publique le 17 juillet 2022. Une nouvelle date sera alors indiquée sur le site internet fetedupicodon.com, sur la page facebook fetedupicodon et dans le journal Le Crestois.

7. Annonce des résultats :

Les résultats seront annoncés sur le site internet www.fetedupicodon.com le mercredi 20 juillet, ainsi que dans l'édition du journal Le Crestois du 22 juillet 2022. Les gagnants seront prévenus par téléphone.

8. Restriction du jury :

Les membres du Comité de la Fête du Picodon qui souhaitent présenter une oeuvre ne sont pas autorisés à faire partie du jury.

9. Les lauréats :

Catégorie "Adultes" :

L'auteur du premier prix recevra 200 € et 1 tee-shirt. L'auteur du second prix recevra 80 € et 1 tee-shirt. L'auteur du troisième prix recevra 1 tee-shirt.

Catégorie "Enfants" :

L'auteur du premier prix recevra une tablette numérique et un tee-shirt.
L'auteur du second prix recevra un tee-shirt.

10. Droits d'auteur, droits d'exploitation :

Les auteurs des 3 affiches finalistes "adultes" et des 2 affiches finalistes "enfants" cèdent les droits d'exploitation de leur oeuvre et des éléments la constituant à la Fête du Picodon sans restriction de durée ni de forme, à toute fin utile pour l'image et la promotion de la manifestation.